



L'INSTITUTIONNALISATION DES PROJETS D'INNOVATEURS SOCIAUX : LE DIFFICILE CHOIX DE LA FORME ORGANISATIONNELLE?



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

ISABEAU FOUR, CHERCHEURE, CENTRE D'ÉTUDES EN RESPONSABILITÉ SOCIALE ET EN ÉCOCITOYENNETÉ (CÉRSÉ)

OLIVIER CORBIN-CHARLAND, ASSISTANT DE RECHERCHE, CÉRSÉ

MARICARMEN MERINO, PROFESSEURE CHERCHEURE, COLLÈGE DE ROSEMONT

FRANCE LAVOIE, PROFESSEURE CHERCHEURE, COLLÈGE DE ROSEMONT

INTRODUCTION

- Multiplication des modèles d'action pour se saisir des enjeux sociaux et environnementaux
- Enjeux : diminuer la tension entre la mission sociale et les activités économiques - recherche de légitimité et de financement
- Un questionnement qui traverse le projet de recherche : les formes juridiques permettent-elles de diminuer cette tension, de gagner en légitimité et d'avoir accès au financement?

CONTEXTE

- Recherche avec partenaires
 - Écosol, RISQ, Pôles d'économie sociale des Laurentides, de la Mauricie et de Montréal
 - Recherche subventionnée par le programme PART-IS
- Apparition de formes d'institutionnalisation de l'entrepreneuriat social
 - B Corp (International)
 - Loi sur L'ESS (France)
 - Community Contribution Company - Community interests companies (Canada)
 - Low-profit limited liability companies – Flexible Purpose Corporation – Social Purpose Corporation (USA)
 - Community interests companies (UK)

ENTREPRENEUR ET ENTREPRENEUR SOCIAL

- Entrepreneur classique : innovation et développement (Schumpeter, 1926; Schmitt et al., 2016)
 - Rationalité économique et recherche de la rente (Baumol, 1993)
 - Identifier des opportunités (Kirzner, 1978; Brossard, 2010)
 - Prise de risques (Shapiro et Sokol, 1982)
- Entrepreneur social
 - Désir de créer, d'innover
 - Opportunités – besoin social
 - Prise de risques
 - Un élément distinctif : la recherche d'impact social positif

LES MULTIPLES FIGURES DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

- Plusieurs écoles de pensées
 - Ressources marchandes : financer la mission sociale par des activités économiques
 - Innovation sociale : caractère novateur du projet et importance des impacts sociaux
 - Gouvernance : importance de la gestion démocratique
- Différentes conceptions qui peuvent être liées à différentes formes juridiques – témoignent des tensions en entrepreneuriat social
- Les principes qui sous-tendent l'action entrepreneuriale
 - Logique commerciale et/ou logique civique?
- Rôle de l'écosystème entrepreneurial
 - Son influence?
 - Son soutien?

(Boltanski et Thévenot, 1991; Défourny et Nyssens, 2011; Fontan et al., 2008)

QUESTIONS DE RECHERCHE

- Pourquoi les entrepreneurs sociaux choisissent un statut juridique plutôt qu'un autre?
 - Comment s'effectue ce choix? Comment s'opérationnalise-t-il?
- Quelle forme juridique cadre le mieux avec ses valeurs tout en lui permettant d'aller chercher du financement?
- Laquelle lui permet d'atteindre ses objectifs sociaux et économiques?
- Comment s'inscrire dans une économie capitaliste hiérarchisée tout en créant des modes de fonctionnement et de gouvernance horizontaux?

MÉTHODOLOGIE

- Échantillon (volet 1)
 - 20 entrepreneurs sociaux provenant de 3 régions
 - Montréal, Mauricie, Laurentides
 - Hommes/femmes
 - - de 5 ans, + de 5 ans
 - Formes juridiques: coop, Inc., OBNL, hybrides
 - Diversité domaines d'activités (insertion socioprofessionnelle, hébergement, agro-alimentaire, service-conseil, environnement, etc.)
- Entrevues semi-dirigées, analyse thématique, matrices de croisement (NVivo 10)

(Paillé et Mucchielli, 2003)

RÉSULTATS : CHOIX DE LA FORME JURIDIQUE (1/4)

Financement

- Accès aux fonds, subventions et contrats
- Reconnaissance et légitimité
 - Coop et OBNL – milieu social, communautaire et associatif, moins de crainte d'une dérive de mission par les parties prenantes et la communauté
 - Incorporation – secteur bancaire privé
- Financement de démarrage avec leurs économies personnelles
- Hybrides : création de plusieurs véhicules juridiques pour diminuer la tension et pour accéder au financement

RÉSULTATS : CHOIX DE LA FORME JURIDIQUE (2/4)

Gouvernance

- Coop et OBNL reliées *de facto* à une gouvernance horizontale et plus inclusive
 - Inconfort : incorporation associée à la recherche de profits et à une gouvernance hiérarchique
 - Pourtant, sélection des membres du CA en fonction de leur expertise...
 - Gouvernance toujours horizontale?
- Incorporation reliée à une gouvernance verticale et moins inclusive
 - Inconfort : modèle collectif associé à une gouvernance contraignante
 - Pourtant, mise en place de formes originales de gouvernance horizontale
 - Gouvernance toujours verticale?

RÉSULTATS : CHOIX DE LA FORME JURIDIQUE (3/4)

Gouvernance

- Métropole vs régions
 - Ancrage dans la communauté plus fort en région
- Inclusion des parties prenantes et recherche de légitimité
 - Comment les identifier et comment les intégrer (métropole vs régions)?
 - Expertise valorisée par les instances et institutions

RÉSULTATS : CHOIX DE LA FORME JURIDIQUE (4/4)

- Écosystème
 - Influence d'organismes promouvant une forme juridique particulière
 - Le choix du statut juridique est conditionné par sa prévalence dans un secteur d'activités spécifique
 - Influence du domaine d'activité : coop inadéquat pour les entreprises qui offrent des services transitoires (ex.: insertion socioprofessionnelle)
 - Difficulté à repérer les entreprises sociales privées en région
 - Quel écosystème pour l'entrepreneur social privé?

CONCLUSION

- Une trame de fond commune : gestion des risques et de l'incertitude – pérennisation
 - Financement : risques mitigés par les formes collectives
 - Diversification des revenus et développement des revenus autogénérés :
 - Plus facile pour l'entreprise sociale incorporée, perçue comme plus légitime
 - Risque de dérive de mission sociale pour les entreprises sociales collectives
 - Stratégie de l'hybridation
 - Certains refusent de s'y engager, craignent une perte de sens et de cohérence
 - D'autres multiplient les véhicules juridiques, pare-feu entre les organisations (fondation, numéro de charité, Inc., coop, OBNL)
- Qu'est-ce qu'apporterait l'ajout de nouvelles formes juridiques?



Accélérer l'innovation sociale par la recherche



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

www.cerse.ca